

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE)

SOLUTIONS DE PRÉVOYANCE

valable depuis le 1^{er} juillet 2025



Direction générale

Via Giacomo Luvini 2a, CH-6900 Lugano Tél. +41 58 855 30 00

Siège

Via Maggio 1, CH-6900 Lugano Tél. +41 58 855 31 00

Direct Banking

Tél. +41 58 855 00 60

Call Center

00800 800 767 76

SWIFT: POSOCH22 Clearing: 8252

www.bps-suisse.ch

Description

Destinataires et avantages

Des solutions de prévoyance pour aborder l'avenir avec sérénité

Vous souhaitez planifier en temps utile les conditions d'une retraite durable sur le plan financier?

C'est à vous que revient la décision d'investir tout ou partie de vos avoirs de prévoyance.

BPS (SUISSE) vous propose deux solutions pour aborder votre retraite en toute sérénité:

Compte de prévoyance Life Benefit -Épargne de prévoyance liée au pilier 3a

Déposez vos versements 3a sur un compte dédié afin de vous constituer un patrimoine à long terme, en toute liberté.

Solution assortie d'un taux d'intérêt préférentiel et d'avantages fiscaux.

En outre, vous pouvez fournir à titre de garantie votre capital de prévoyance du 3e pilier dans le cadre du financement de votre logement en propriété.

Dépôt de prévoyance PRIVOR -Épargne de prévoyance liée au pilier 3a avec investissement dans des fonds

Investissez vos versements de prévoyance dans une sélection de fonds présentant différentes pondérations de portefeuille. Une solution qui vous permet de bénéficier des opportunités de rendement à long terme qu'offrent les marchés financiers, y compris dans le cadre de votre épargne de prévoyance.

Des formes d'épargne diversifiées et prudentes, avec répartition dans le temps

Nos produits de prévoyance vous aident à combler les éventuelles lacunes de votre épargne de prévoyance et à maintenir votre niveau de vie actuel à la retraite.

À qui s'adressent-ils

- Aux adultes (18 ans et plus)
- Aux personnes disposant de revenus soumis à l'AVS en Suisse
- Aux personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge ordinaire de la retraite AVS
- Aux citoyens suisses ou étrangers disposant d'un permis C/B/G

Les avantages en un coup d'œil

- Flexibilité de versement
- Montants versés déductibles du revenu imposable
- Capital non imposable
- Pas d'impôt sur le revenu ni de retenue à la source sur les revenus d'intérêts

Compte de prévoyance Life Benefit

- Possibilité de fournir le capital à titre de garantie dans le cadre du financement de votre logement en propriété
- Possibilité d'effectuer un amortissement indirect sur votre compte de prévoyance dans le cadre du financement de votre logement en propriété
- Rémunération stable et optimisée alignée sur l'évolution du marché des taux d'intérêt en CHF
- Le capital n'est pas sujet à des fluctuations de valeur

Dépôt de prévoyance PRIVOR

- Investissement dans des fonds de prévoyance pouvant générer une augmentation du capital
- Sélection parmi plusieurs fonds présentant différentes pondérations de portefeuille, valeurs ESG incluses
- Rémunération des liquidités à un taux préférentiel
- Mise en œuvre des changements de stratégie au fil du temps

Épargner à tout âge

SOLUTIONS DE PRÉVOYANCE

Planifier aujourd'hui pour en bénéficier demain



Epargner avec le 3^{ème} pilier durant toutes les étapes de la vie

18-30 ans	30-59 ans	60-65 ans	À partir de 65 ans
FORMATION (études)	PLANIFICATION (carrière, famille, accès à la propriété)	PRÉRETRAITE / RETRAITE	ÂGE DE LA RETRAITE
VERSEMENTS			
	éductibles des impôts: illiées au 2 ^{ème} pilier: CHF 7'258 n-affiliées au 2 ^{ème} pilier: CHF 3		Tant que l'on dispose de revenus soumis à l'AVS en Suisse (max. 70 ans)
RETRAIT			
Retrait anticipé pour raison de: • Perception d'une rente d'invalidité complète • Création d'une entreprise (activité indépendante) • Départ définitif de la Suisse • Financement d'une résidence principale à usage personnel • Acquisition d'années d'affiliation auprès de la caisse de pension		Retrait ordinaire au plus tôt 5 ans avant l'âge légal de la retraite	Tant que l'on dispose de revenus soumis à l'AVS en Suisse (jusqu'à 70 ans)

CONSEILS EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE

- Diversifier le capital au titre du 3ème pilier grâce à une solution mixte de compte et de dépôt
- Utiliser le compte du pilier 3a pour acquérir son propre logement ou en vue d'un amortissement indirect (Life Benefit)
- Profiter des opportunités de rendement de l'épargne de prévoyance en investissant dans des fonds (PRIVOR)

AVANTAGES FISCAUX

- · Montants déductibles du revenu imposable
- Pas d'impôt sur le revenu ni de retenue à la source sur les revenus d'intérêts
- Capital non imposable
- Optimisation des taux appliqués au retrait du capital de prévoyance en fractionnant plusieurs contrats de prévoyance et en les échelonnant sur plusieurs années (selon le canton)

Compte de prévoyance Life Benefit



- Flexibilité totale
- Avantages fiscaux
- Aide à l'acquisition de son propre logement

Taux STANDARD	0.20% net par an	
Taux PREMIUM	0.50% net par an À tous les clients détenant un des produits suivants: Paquet PassparTu, Prêt hypothécaire, Conseil en placement et Gestion de patrimoine	
Utilisé pour	Épargne prévoyance liée (3a)	
Autres prestations sur demande	GoBanking, s'il est associé à la relation principale	
Disponibilités	Selon les dispositions légales	
	Délai de résiliation de 3 mois pour transfert sur une autre forme de prévoyance liée (3a) auprès d'un institut tiers	
Clôture du compte	Annuelle, avec attestation fiscale des cotisations versées	
Relevé de compte	Annuel	
Impôt anticipé	Exonéré	
Frais de tenue de compte	Exonéré	
Frais d'envoi	Exonéré	
Frais de gestion	• Retrait anticipé pour achat / amortissement hypothécaire / construction / rénovations logement principal: CHF 100 *	
	• Retrait anticipé en cas de départ définitif de la Suisse: CHF 100 *	
	• Remboursement des versements dépassant le montant maximal fiscalement déductible: CHF 10 *	
* Gratuits si en faveur d'une relation BPS (SUISSE)	Transfert en faveur d'une autre institution de prévoyance 3a auprès d'un institut tiers: CHF 50	

Dépôt de prévoyance PRIVOR



- Flexibilité totale
- Avantages fiscaux
- Investissement de l'épargne

Utilisé pour	Épargne de prévoyance liée au pilier 3a avec investissement dans des fonds
Disponibilités	Selon les dispositions légalesDélai de résiliation de 31 jours
Clôture du compte	Annuelle, avec attestation fiscale des cotisations versées
Relevé de compte	Annuel
Impôt anticipé	Exonéré
Taux sur les liquidités en compte	0.50% net par an
Frais de tenue de compte	Exonéré
Frais d'envoi	Exonéré
Frais de négociation de titres	Exonéré
Droits de garde	0.60%, min. CHF 60 p.a.

Produit de prévoyance en partenariat avec

